

# MONITEUR D'ATELIER

Titre de niveau 4 (bac)

Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Voie d'accès : formation continue & VAE



Le Moniteur ou la Monitrice d'Atelier exerce principalement ses fonctions dans des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et en Entreprise Adaptée (EA).

Il assure la production de biens ou de services comme support à l'accompagnement, au développement des compétences, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne et/ou à l'insertion dans le milieu ordinaire. Le public auprès duquel il intervient : les personnes accompagnées au sein des ESAT et les salariés des EA.

## VOS CONTACTS

### Référents pédagogiques

IRTS Poitou-Charentes : Mireille Donis

06 34 99 25 59

[donis.mireille@irts-pc.eu](mailto:donis.mireille@irts-pc.eu)

AFPA : Isabelle Echouard

06 70 91 01 14

[Isabelle.echouard@afpa.fr](mailto:Isabelle.echouard@afpa.fr)

### Organisation de la formation

Secrétaire pédagogique

05 49 37 41 03

[ma@irts-pc.eu](mailto:ma@irts-pc.eu)

### VAE

05 49 37 76 64

[vae@irts-pc.eu](mailto:vae@irts-pc.eu)



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap : Tatiana ROUAN

06 34 99 28 85

[crfh\\_poitiers@irts-pc.eu](mailto:crfh_poitiers@irts-pc.eu)

## INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription est à télécharger sur

[www.irts-nouvelle-aquitaine.org](http://www.irts-nouvelle-aquitaine.org)

### Les aptitudes

- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Animation d'équipe
- Organisation de l'environnement de travail

### Lieux d'exercice

- ESAT
- EA

### Possibilités d'évolution de carrière

Le Moniteur d'Atelier peut évoluer vers des fonctions d'Educateur Technique Spécialisé. Il peut entre autres :

- Encadrer une équipe de Moniteur d'atelier,
- Organiser la qualité,
- Être référent de stage,
- Assumer des fonctions technico commerciales.

# MONITEUR D'ATELIER

Titre de niveau 4 (bac)

Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Voie d'accès : formation continue & VAE



## La formation

Nombre d'heures total

- 441 heures théoriques
- 1085 heures pratiques

## Objectifs et contenu

Acquérir les compétences des 3 blocs de formation suivants :

- Bloc 1 : Accompagnement
- Bloc 2 : Gestion de production
- Bloc 3 : Gestion et développement des compétences

## Approche pédagogique

- Formation par alternance qui permet une co-construction des compétences
- Accompagnement personnalisé des dossiers
- Multiplicité et croisement des approches théoriques

## Lieu de formation

Poitiers (1 rue Guynemer)

## Durée

- 12 semaines de formation en centre
- 28 semaines de stage long (ou en emploi)
- 3 semaines de stage court

## Organisation de la formation

La formation est dispensée à part égale par l'IRTS et l'AFPA.

## L'examen

Rédaction d'un document d'une quarantaine de pages qui sert de support à un oral de 75 minutes portant sur l'ensemble des 3 blocs de compétences attendues du métier.

## La certification

Le titre de Moniteur d'Atelier est désormais un titre reconnu au RNCP. Références : Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 04 Janvier 2019, portant enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles avec le

code de la nomenclature des spécialités de formation n°322.

Enregistrement pour 5 ans au niveau 4, sous l'intitulé « Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé ».

## Les conditions d'accès à la formation

### Prérequis :

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.

La formation s'adresse uniquement aux salariés en situation d'encadrement de personnes en situation de handicap dans un ESAT ou en Entreprise Adaptée et/ou aux personnes qui dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle veulent se réorienter vers le métier de moniteur d'atelier, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi et apprentis.

### Un test de positionnement :

Pour les personnes en situation d'emploi et les demandeurs d'emploi

1. A partir d'une photographie décrivant une situation professionnelle, une rédaction d'un écrit qui vise à identifier les compétences à l'écrit (75 min)
2. Une autoévaluation en informatique et bureautique (30 min)
3. Un entretien de motivation (30 min)

Pour les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion professionnelle uniquement

1. Réalisation d'un stage de 15 jours (70 h) minimum au sein d'un atelier en ESAT ou en EA

## Informations et inscriptions :

Les inscriptions se font en ligne sur :

[www.irts-nouvelle-aquitaine.org](http://www.irts-nouvelle-aquitaine.org)

Retrouvez toutes les informations sur la formation (calendrier, règlement, tarif) sur notre site internet.